

## Commission Nationale Slalom

Le 13 mai 2009,

### COMMUNIQUE

#### **Finale N2/N2B et Championnats de France**

La CNA slalom tient à préciser le mode de sélection pour les épreuves terminales de l'Argentière. On entend par là les championnats de France Cadets, Juniors, et Vétérans et la finale N2 Séniors.

1. Compte tenu que le quota junior est intégré à celui des séniors pour la finale N2, les juniors N3 ne peuvent prétendre à figurer dans ce quota. Leur seul moyen de sélection passe par un podium lors de la finale N3.
2. Au regard du quota de 350 compétiteurs pour les juniors et séniors à l'Argentière, et compte tenu qu'il y a à ce jour 376 embarcations N2 juniors et séniors qui ont 3 courses dans leur classement et qui ont participé à au moins une course nationale, la CNAS décide d'étendre le quota pour sélectionner l'intégralité de ces 376 embarcations juniors et seniors N2 aux Championnats de France (pour les juniors) et à la finale N2 (pour les séniors).

Par conséquent **les finales N2B sont supprimées.**

3. Les listes de sélection pour les cadets et les vétérans seront établies à l'issue des finales N3 à partir du classement national et des quotas définis en annexe, indépendamment de la division d'appartenance des compétiteurs.

Salutations sportives,

Pierre MENISSIER  
Président CNA Slalom

